

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Administration, Impressions et Annonces, 10, 47
35, Rue Fontenelle, 35
Adresse Télégraphique: RANDOLET Havre

Le Petit Havre

REDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR - JORDAN
Téléphone: 14.80
Secrétaire Général: TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.69

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

ANNONCES

AU HAVRE... BUREAU DU JOURNAL, 112, boul. de Strasbourg.
L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est
A PARIS... seule chargée de recevoir les Annonces pour
le Journal.
La PETIT HAVRE est désigné par: les Annonces Judiciaires et Légales

Table with columns: ABONNEMENTS, Trois Mois, Six Mois, Un An. Rows: Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme, Autres Départements, Union Postale.

LES FORCES NOUVELLES

Les communiqués officiels, sans nous annoncer encore la grande nouvelle attendue, continuent, avec une régularité encourageante, à nous dire que la situation est satisfaisante sur le front. Il apparaît bien que la situation est également satisfaisante à l'arrière et, qu'on ne s'y trompe pas, c'est peut-être plus important encore. Une victoire peut n'être qu'un événement occasionnel sans lendemain, si l'on ne dispose pas de forces nécessaires pour en tirer parti et pour faire face aux nouvelles batailles qui, d'efforts en efforts, doivent mener au triomphe définitif.

ginaire; arrivée de nouveaux cadres des colonies; En Russie, continuation de l'alimentation du cadre par les réservistes. Ce sont là de nouvelles données qu'il convient maintenant de suivre si l'on veut saisir de plus haut la portée des opérations et leurs valeurs relatives dans le cours de la guerre.

Le Voyage présidentiel

Paris, 30 octobre. M. Poincaré et Sembat sont allés hier matin aux gares de Pantin et de Noisy-le-Sec pour examiner les détails du fonctionnement de divers services militaires, notamment les correspondances, le ravitaillement en matériel, munitions, vivres, essence. Ils visiteront les installations de la Croix Rouge et féliciteront le personnel. Ils monteront dans les wagons d'un train sanitaire rempli de blessés aux récents combats de Berry-au-Bac et s'entreteniront avec les soldats, dont le moral est admirable et qui, loin de se plaindre, sont fiers de leurs blessures et demandent uniquement à retourner rapidement sur le front.

LA GUERRE

89^e Jour de Guerre

COMMUNIQUÉS DU GOUVERNEMENT

Paris, 15 heures, reçu à 17 heures.

A l'extrême-gauche

Les inondations étendues par l'armée belge dans la vallée inférieure de l'Yser ont contraint les forces ennemies qui avaient passé la rivière à se replier. Elles ont été violemment canonnées par les artilleurs belge et français pendant leur mouvement de retraite.

Sur les autres parties du Front

Sur le reste du front aucune action d'ensemble, mais des offensives partielles de notre part et de celle de l'ennemi. Nous avons progressé à peu près partout, notamment devant quelques villages entre Arras et Albert, sur les hauteurs de la rive droite de l'Aisne, en aval de Soissons et, de part et d'autre, de la Meuse, au Nord de Verdun.

Paris, 23 heures, reçu à 1 h. 25 du matin

En Belgique

Rien de nouveau à signaler sur les dernières nouvelles dans la région de Nieuport et de Dixmude.

A l'aile gauche

L'ennemi a dirigé de violentes attaques contre le front des troupes britanniques et sur les rives du canal de La Bassée sans obtenir aucun succès.

Au Centre et à Droite

Une recrudescence de l'activité est signalée dans la région de Reims, sur les Hauts de Meuse et au Sud de Fresne en Woëvre.

LES RUSSES AVANCENT

Communiqué officiel

Pétrograd, 30 octobre. Des combats acharnés se poursuivent en Prusse Orientale. Les Russes ont repoussé les attaques réitérées des Allemands dans la région de Bakaljevo.

Au delà de la Vistule, les Russes talonnent les arrière-gardes ennemies sur le front Lodz-Zawighow, capturant notamment plusieurs parcs d'artillerie, des pièces de gros calibre et des aéroplanes.

Dans la région de Tarnovo, les Autrichiens sont en retraite et ont été attaqués le 29 octobre par les Russes qui ont passé la Vistule au Sud d'Iuzozoff. Pris sous les feux croisés des Russes, l'ennemi a subi des pertes importantes en tués et blessés, laissant mille prisonniers dans les mains russes.

Dans les Carpathes, les Autrichiens montrent la plus grande activité dans la région de Tourka.

LE BOMBARDERMENT DE CATTARO

Cattarò, 30 octobre.

Les Franco-Monténégrins ont bombardé avec succès les ports de Cattaro; ils détruisaient presque entièrement une des principales fortresses et rendaient toutes les coupoles des casemates inutilisables.

Hier, des bombes pénétrèrent dans le dépôt des poudres et des munitions, produisant une terrible explosion. En l'après-midi, les Monténégrins ont occupé hier une importante position près de Güzko, infligeant aux Autrichiens de grosses pertes et emportant un important matériel de guerre.

Navires coulés par l'« Emden »

Tokio, 30 octobre.

Le croiseur allemand Emden a torpillé et coulé le croiseur japonais et un contre-torpilleur français en rade de Pinang. L'Emden portait auparavant trois cheminées et avait quatre.

Vingt-cinq hommes du japonais ont péri, cent douze sont blessés et deux cent cinquante sont sauvés.

D'autre part, nous recevons la dépêche suivante de Bordeaux:

Bordeaux, 30 octobre.

Le ministère de la marine communique la note ci-après: Le 28 octobre, le croiseur allemand Emden, après s'être préalablement maillé, est entré, sous pavillon russe, dans le port anglais de Poulo-Pouang, dans la presqu'île de Malacca.

Il a attaqué et coulé, à coups de canon et de torpille, le croiseur russe Jemichou qui se trouvait au mouillage. Il a été attaqué par le torpilleur d'escadre français Mousquet.

Mais la lutte était inégale entre le croiseur et le torpilleur. Celui-ci a été coulé. Les survivants ont été recueillis par l'Emden, qui a repris le large.

La Flotte turque entre en ligne

Bordeaux, 30 octobre.

Des télégrammes de Constantinople et de Pétrograd signalent des faits d'une gravité exceptionnelle. Dans la mer Noire, hier, à 3 h. 30 du matin, deux contre-torpilleurs russes sont entrés dans le port d'Odessa et ont tiré sur une canonnière russe qu'ils ont coulée, ainsi que sur le paquebot français Portugal qu'ils endommagèrent. Ils tuèrent deux personnes à bord.

Entre 9 h. 30 et 10 h. 30, un croiseur turc bombardra la ville de Theodosie, démolissant la cathédrale et l'église grecque. Il repartit dans la direction du Sud-Ouest.

Enfin, le croiseur Hamidieh alla à Novorossik et somma la ville de capituler, menaçant de la bombarder en cas de refus, puis il s'éloigna.

Les autorités russes ont arrêté le consul turc.

Nauffrage d'un Navire-Hôpital

Londres, 30 octobre.

Le navire-hôpital Rohlia, allant à Queenberry, s'est jeté contre les rochers, près de Whirby, pendant la tempête, et éprouvé une extrême difficulté à approcher. Toutefois les femmes ont été sauvées ainsi que deux marins de l'équipage.

Le navire est balayé par les lames à l'arrière. Quatre corps ont été rejetés sur la grève.

BATEAUX DE PÊCHE COULÉS

On signale que deux bateaux de pêche de Ramsgate ont touché une mine et ont coulé, près de la côte Orientale britannique.

LE CHOLÉRA EN AUTRICHE

Vienne, 30 octobre.

Les ravages du choléra jettent l'alarme dans toute l'Autriche. Aucune région de la province n'est indemne. L'épidémie sévit surtout en Galicie. On compte plus de cent décès par jour parmi les troupiers en campagne. Les cadavres sont brûlés.

REBELLES MIS EN DÉROUTE

Le Cap, 30 octobre.

Le général Botha annonce que le général rebelle Beyers et ses partisans ont été dispersés, sans chance probable d'une nouvelle réunion. Beyers s'est enfui dans une direction inconnue. Les rebelles ayant envahi la province du Cap, ont été complètement torqués.

LA BATAILLE DE L'YSER

Amsterdam, 30 octobre.

Un officier allemand a avoué au correspondant du Telegraph l'impuissance des Allemands sur l'Yser.

Il a ajouté qu'il était cependant indispensable qu'ils lassent quelque chose. Au cours des récents combats, les Allemands durent rester dans l'eau jusqu'à la ceinture et souvent même jusqu'aux aisselles, sous un feu terrible.

Il était allé-que de trois cotés à la fois. Il a confirmé les pertes terribles subies par les troupes allemandes, près du canal, dont les eaux étaient rouges de sang.

Le Telegraph ajoute que les Allemands envisagent la possibilité d'une retraite et qu'ils croient de nombreuses tranchées, en arrière de la ligne Neuport-Dixmude.

La Flottille britannique

Londres, 30 octobre (officiel).

La flottille britannique continue à soutenir l'aile gauche des alliés. Depuis le 12, au matin, le bombardement des batteries allemandes est interrompu. La flottille n'a subi que des dégâts superficiels insignifiants et des pertes peu élevées.

Les Alliés progressent

Paris, 30 octobre.

On mande de Flessingue au journal Le Temps que les alliés ont progressé légèrement dans la direction d'Oslande. Les Anglais ont occupé L'flinghe et Rvorsyde et ont capturé au cours d'une charge à la baïonnette un bataillon bavarois qui refusait de combattre et capitula.

L'OPINION DU "TIMES"

Londres, 30 octobre.

Le correspondant militaire du Times constate que la grande offensive allemande paraît avoir échoué. Les pertes allemandes des dix derniers jours seraient supérieures à celles qui ont été subies depuis le début de la guerre.

Les Allemands sont découragés

Amsterdam, 29 octobre.

On mande de Suiss que la situation est calme sur les deux rives de l'Yser. Le combat continue, mais il est moins violent.

LES COMBATS AROUND DE ROULERS

Amsterdam, 30 octobre.

Le Telegraph dit que 300 hommes de la landwehr occupent Edos. Au Nord de Roulers, à environ 12 ou 18 milles au Sud de la ligne de Gand à Bruges, la bataille est actuellement rage.

Les Allemands ont bombardé Roulers encore mercredi. Lors de la première occupation, ils avaient assassiné 40 habitants.

Démission du premier Lord de l'Amirauté

Londres, 29 octobre (retardé dans la transmission).

Le prince Louis de Battenberg, premier lord de l'Amirauté, a démissionné.

Le Kronprinz serait blessé

Londres, 30 octobre.

On mande de Rome: Le bruit court que le kronprinz aurait été blessé.

Les « Seigneurs embusqués »

Sous ce titre, M. Georges Clémenceau a dénoncé avec son esprit habituel, dans l'Homme Enchaîné, un mal qui, paraît-il, sévit tout particulièrement à Bordeaux, mais que l'on rencontre aussi ailleurs.

Voici un extrait de son article: Au fait, qu'est-ce, à vrai dire, qu'un « embusqué » et comment parvient-on à ce grade? C'est pas très difficile à dire. Un « embusqué » est un monstre qui le danger de la Patrie appelle sous ses armes, et qui ne se sent pas une combattivité suffisante pour s'approcher à trop courte distance de l'ennemi. Afin de concilier ses deux devoirs, demeuré lui-même avec les qualités de l'homme de guerre, il s'installe dans un fauteuil très confortable où il peut, comme Socrate, prendre du courage pour ceux qui sont sous les obus, et même parler de ces ordres à ceux qui les y condamnent. Comment on devient un « embusqué »? Mais, par l'usage de belles connaissances: il n'y a pas d'autre moyen. Donnons de ce que tu as, je te donnerai de ce que j'ai et, même, au besoin, de ce que j'ai les autres: voilà le principe de la chose. C'est bien vite arrangé.

A ceux qui se plaignent de cet état de choses, suite d'un long passage, j'ai l'habitude de répondre que tout ce que j'ai pourrais dire n'y ferait certainement rien, mais que, d'abord, je suis empêché de le dire par une trop grande peur de la censure, puis, même, j'ai des renseignements insuffisants. Mais, par l'usage de belles connaissances: il n'y a pas d'autre moyen. Donnons de ce que tu as, je te donnerai de ce que j'ai et, même, au besoin, de ce que j'ai les autres: voilà le principe de la chose. C'est bien vite arrangé.

Chronique Belge

LES FRANC-MENTEURS ALLEMANDS

Voici ce qu'on sait imprimer l'officieux Gazette de Cologne: « Partout et toujours, en Belgique, les troupes allemandes ont été l'objet d'attaques de la population civile, aussi bien dans les villes que dans les villages. C'est une guerre de franc-tireurs sans fin. Il n'est plus un belge qui ne soit franc-tireur. Le gouvernement a fait distribuer des armes et lui lieu de motif fin à ces actes par des paroles élogieuses, il continue à exciter le peuple ».

Les preuves de la fausseté des affirmations allemandes ne manquent pas. Après cinq semaines d'occupation de la capitale belge, le gouverneur allemand n'a pu afficher à Bruxelles qu'une seule condamnation à mort, prononcée par le Conseil de guerre, contre un habitant de Strombeek, natif de Tourcoing, pour avoir tiré sur une sentinelle allemande.

Une autre preuve non moins probante c'est que la Belgique est constamment sillonnée de petits groupes composés de quelques cyclistes ou de quelques cavaliers allemands, ou d'automobiles voyageant seules. Cela se verrait-il dans un pays infesté de franc-tireurs? Poser la question c'est la résoudre.

S'il faut en croire les journaux hollandais les Allemands n'auraient laissé que quelques centaines d'hommes en garnison à Anvers. Cela n'indique-t-il pas que loin de craindre les agressions des troupes allemandes ont une confiance absolue dans les populations civiles?

Lorsqu'à Huy deux soldats allemands avaient été tués, l'autopsie n'a-t-elle pas démontré qu'il s'agissait de deux soldats allemands que ces hommes ont été abattus?

Les médecins des hôpitaux de Bruxelles ont soigné près d'une trentaine d'officiers et sous-officiers allemands blessés dans le dos de balles allemandes, résultat tout naturel des mauvais traitements régulièrement infligés aux soldats allemands par leurs supérieurs. Dans de petits villages on n'eût pas manqué d'attribuer ces blessures aux franc-tireurs.

Les autorités allemandes nieront-elles que les autorités belges, loin de distribuer des armes ou d'organiser des bandes de franc-tireurs, ont, au contraire, donné l'ordre, dans toutes les communes, de déposer toutes les armes dans les maisons communales.

L'autorité belge n'a-t-elle pas poussé le souci des lois de la guerre jusqu'à désarmer, à l'approche des troupes allemandes, les gardes-civiles chargés de la garde des voies de communications.

Quant aux Belges qui ne faisaient pas partie de l'armée, ce n'est pas en franc-tireurs qu'ils font la guerre, mais comme volontaires régulièrement engagés, armés, équipés et encadrés dans les régiments d'infanterie qui sont venus déborder au-delà des frontières belges? Aucun, absolument aucun.

Pour notre part, nous avons suivi comme correspondant de guerre, la campagne en Belgique depuis le 4 jusqu'au 24 août. Nous avons été témoins des combats de Vise, de Tirlemont, de Haentzen, de Drenth, de Jodoigne, de Louvain et du Borinage. Nulle part, à aucun moment, nous n'avons vu un seul civil faire le coup de feu contre les troupes allemandes. Les seules infractions aux lois de la guerre — et les plus terribles — c'est par les troupes allemandes que nous les avons vu commettre.

Ce ne sont pas les Belges, n'est-ce pas, qui, à Saint-Ghislain, ont fait sauter une maison pour ensevelir sous ses ruines deux jeunes filles sauvées dans la cave, ou coupé les bras à une jeune fille à Jemmapes ou ont forcé à Gyvy, une femme de 95 ans à boire ou champaing jusqu'à la mort. C'est précisément pour essayer de masquer leurs innombrables crimes qu'ils ont inventé les franc-tireurs belges, c'est pour leur donner une prime de 100 francs, c'est pour justifier la frêle préméditation criminelle de Von der Giltz qui, dans l'une de ses proclamations, déclare rendre des otages, pris dans toutes les communes, responsables des destructions de lignes de communication opérées par nos troupes. Et non seulement les otages sont rendus responsables sur leur vie, mais encore les communes voisines. Ces affiches de Von der Giltz sont encore placardées dans toute la Belgique.

Tout récemment encore un sénateur hollandais, M. Van Kol, qui connaît particulièrement

la Belgique, a visité plusieurs de nos provinces et a déclaré, à la suite de sa visite, que, sauf dans une seule commune, nulle part les civils belges n'ont tiré sur les soldats du kaiser.

Un médecin hollandais qui a visité les hôpitaux de Cologne où se trouvaient des milliers de blessés allemands qu'il a interrogés déclarait qu'aucun de ces derniers n'avait été atteint — d'après leurs propres affirmations — par des franc-tireurs.

Encore une fois nous pouvons dire que c'est pour masquer leurs atrocités que les prussiens ont inventé les franc-tireurs. L'unique motif de la conduite ignoble des Allemands dans notre pays est le refus de la Belgique le 3 août, de prêter son honneur, l'héroïque résistance de Liège et les combats en rase campagne, qui ont resté pendant plus de 15 jours — pendant la mobilisation française — les troupes du Kaiser en Belgique; les sortis d'Anvers qui ont fixé quatre corps d'armée sur notre territoire pendant que le reste de l'armée allemande devait reculer sur la Meuse, l'habile retraite de l'armée belge qui est venue ajouter 100,000 hommes — 100,000 vétérans — aux armées des alliés; la résistance sur l'Yser pour couvrir Dunkerque et Calais, enfin l'inébranlable résolution de la nation belge de suivre son vaillant Roi jusqu'au bout, jusqu'à la Victoire, dans la lutte pour la Liberté et l'indépendance contre la Felonie et la Barb-rie.

C'est pour tout cela que l'Allemand hait le Belge. C'est pour tout cela que, dans l'avenir, Belge sera synonyme d'honneur, de loyauté, de bravoure et de courage.

A. M.

Nouvelles de Belgique

Bruxelles, 30 octobre.

27,350 Belges ont regagné Anvers, mais 5,600 sont repartis aussitôt. On mande de Bruxelles que certains journaux ont repris leur publication.

La Mort du Prince de Battenberg

Paris, 30 octobre.

En réponse à son télégramme de condoléances, pour la mort du prince de Battenberg, le président de la République a reçu des télégrammes de remerciements du roi d'Angleterre, qui se déclare vivement touché par la sympathie exprimée au sujet de la mort de son cousin.

La princesse Bathilde de Battenberg dit qu'au milieu de sa grande douleur, elle aime à penser que son cher et vaillant fils a donné sa vie pour son pays et pour la France.

Le roi d'Espagne, remerciant, en son nom et au nom de la reine, dit qu'il est dur de voir brisée une vie qui les toucha de si près, mais lorsqu'on sait qu'elle a été offerte pour la Patrie, on est soulagé et heureux de compter parmi les siens un brave soldat laissant un si bel exemple.

LE PREMIER LORD NAVAL

Londres, 30 octobre.

Lord Fisher est nommé premier lord naval, en remplacement du prince de Battenberg.

LES DÉPENSES DE GUERRE

Londres, 30 octobre.

Le Morning Post apprend que le gouvernement britannique au Parlement cent millions de livres pour la guerre.

LA SITUATION ALBANAISE

Rome, 30 octobre.

On mande de Valona au Giornale d'Italia que 4 400 soldats grecs, avec de l'artillerie, ont débarqué et occupé Santi-Quaranta.

LES RÉFUGIÉS EN HOLLANDE

Amsterdam, 30 octobre.

On apprend ici de bonne source que le gouvernement hollandais a refusé l'offre d'assistance pécuniaire de l'Angleterre pour venir en aide aux réfugiés belges.

La Hollande supportera seule les charges qu'elle s'est imposées par un devoir spontanément accepté.

POUR SE RENSEIGNER

Bordeaux, 30 octobre.

On apprend de diverses sources que les états-majors de Metz et de Strasbourg cherchent à se procurer, par tous les moyens possibles, des journaux français, pour être au courant de ce qui se passe en France. Une indication militaire ou politique uti-itaire, même indirectement, par les Allemands et qu'ils s'empressent d'en tirer parti.

La Coopération des troupes de la Marine

Bordeaux, 30 octobre.

La marine a constitué des formations actives qui combattent au premier rang sur le front.

Elle comprennent une brigade de six mille fantassins marins avec une compagnie de mitrailleuses que commande l'amiral Roussin. Ils se signalent à Dixmude.

Elles comptent également un régiment de deux mille canoniers marins qui coopère avec succès à la défense des grandes places de l'Est; des groupes d'auto-canoniers et d'auto-projecteurs repartis dans les armées.

Tués par une Bombe

Copenhague, 30 octobre.

Le Berliner Tagblatt annonce que six hommes ont été tués par les bombes jetées sur le hangar des dirigeables à Dusseldorf.

L'Envahissement de l'Angola

Laurozo-Marquez, 29 octobre.

On confirme l'envahissement de l'Angola par les Allemands.

LA PRISE DU BAN-DE-SAPT par les Alpes

On sait que, ces jours derniers, les Allemands ont porté leur effort, sans succès d'ailleurs, au nord de Saint-Dié, sur le Ban-de-Sapt, point qui a une grande importance stratégique.

Montée par Ronc-Etape et la vallée de l'Horbach, l'artillerie ennemie s'est installée sur la colline de Moyenmozier. Adossés à la blanchisserie près du couvent, deux batteries de mitrailleuses ouvrirent bientôt un feu violent sur les hauteurs du Ban-de-Sapt, cependant qu'appuyés par elles, trois compagnies d'infanterie bavaroises, cachées par le poste de la douane française. Les deux artilleurs étaient séparés par quatre kilomètres au plus.

Cinq minutes suffirent à nos 75 pour démolir les mitrailleuses ennemies. Puis nos canons arrosèrent de shrapnells la colonne qui s'avancait vers Launois. Les Allemands n'insistèrent pas. Ils s'égarèrent derrière l'église et les maisons.

Nos troupes alpines chargèrent alors à la baïonnette. Vingt minutes après, le Ban-de-Sapt était à nous. Les Allemands laissèrent plus de cent morts et près de deux cents blessés; nous avions seulement cinquante-deux hommes hors de combat, dont douze morts.

LES FORCES NOUVELLES

En Angleterre, appel des derniers réservistes exercés dans le cadre de

En France, probablement, appel des dernières classes exercées dans le cadre

En Belgique, équipement progressif du cadre et des levées;

En France, probablement, appel des dernières classes exercées dans le cadre

En Belgique, équipement progressif du cadre et des levées;

En France, probablement, appel des dernières classes exercées dans le cadre

En Belgique, équipement progressif du cadre et des levées;

LE HAVRE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 30 Octobre Présidence de M. MORGAND, Maire

Le Conseil municipal s'est réuni en séance, hier soir à six heures. Étaient présents : MM. Morgand, maire ; Serurier, Dr Vigné, Jouvequin, Badoureau et Valentini, adjoints ; MM. Basset, Goussier, Coulon, Bicka, Schoux, Grenier-Lemaire, Maillard, Bré, Bécouen-Demaux, M. V. Auger, Lang, Salacrou, Grégoire, Masselot, Daudon-Vil, Délot, Windesheim, Bourrier, de Grandmaison, Dero.

Communications Hommage à ceux qui sont morts au Champ d'Honneur

M. Morgand, maire, fait connaître que la Municipalité a eu la pensée de rendre un suprême hommage à ceux qui sont morts pour la Patrie, à l'occasion de la commémoration du 2 novembre.

Elle est assurée que le Conseil municipal tout entier voudra s'associer à cette manifestation qui aura lieu lundi prochain, à trois heures de l'après-midi. Rendez-vous sera pris à l'entrée principale du cimetière. Les représentants élus de la cité, les diverses autorités locales, les représentants des puissances amies et alliées, en résidence au Havre, participeraient à cette manifestation.

D'ailleurs la Société du Souvenir Français n'a pas manqué de songer à cet anniversaire.

Ainsi des couronnes seront déposées sur les tombes des soldats morts pour la Patrie en 1870-71 ; sur les tombes des vaillants qui viennent de succomber pendant la terrible guerre qui se poursuit à l'heure présente ; soldats français et anglais unis dans une même confraternité d'armes.

La proposition de M. Morgand, maire, est adoptée par le Conseil d'un sentiment unanime.

Ecoles communales. — Admissions des Enfants réfugiés belges

L'Administration municipale, par lettre du 23 courant, a informé M. le président du Conseil des ministres de la Belgique qu'elle avait décidé, d'accord avec M. l'inspecteur primaire, que les enfants des réfugiés de la Belgique seraient acceptés dans les écoles communales du Havre au même titre et avec les mêmes avantages que les enfants de la ville.

En réponse, M. le ministre des Sciences et des Arts de Belgique a fait parvenir à la municipalité la lettre suivante :

« Monsieur le maire, « M. le président du Conseil, baron de Broqueville, me communique la dépêche du 23 octobre par laquelle vous voulez bien m'informer que le gouvernement belge de la décision prise par l'Administration municipale, d'accord avec l'inspecteur primaire, relativement à l'admission dans les écoles communales du Havre des enfants des réfugiés belges.

« En adoptant, au même titre et avec les mêmes avantages que les enfants de la ville, les enfants de nos compatriotes dans ses établissements scolaires, la Ville du Havre nous donne un page nouveau et très précieux de l'empressement qu'elle a mis à nous recevoir sur son territoire d'attentions les plus dévouées.

« J'ai l'honneur de vous en remercier au nom du Gouvernement et des familles Belges.

« Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, etc... »

En donnant communication de cette lettre, M. Serurier, adjoint, fait connaître le nombre d'inscriptions d'enfants belges accueillis dans nos écoles primaires supérieures et écoles techniques d'apprentissage.

Le Conseil prend acte de cette communication.

La Maison Propre. — Location d'une salle.

L'Administration a son prie le Conseil de vouloir bien autoriser la location, au mois, pour une période indéterminée, de la salle des conférences de la « Maison Propre » où se tiennent les conférences de l'École maternelle de la rue Emile-Renoult qui est affecté actuellement à un hôpital auxiliaire. Cette location est consentie, à compter du 1er novembre, moyennant un loyer mensuel de 35 fr. Le chauffage sera assuré sans supplément de prix.

Cette proposition de l'Administration est votée.

Police municipale. — Acquisition de revolvers.

Au moment où eurent lieu, au commencement d'août, le sac de plusieurs épiceries, l'Administration crut devoir, avec l'assentiment du Conseil, armer de revolvers un certain nombre d'agents de police et ce, en présence d'éventualités qui ne se sont heureusement pas produites.

MM. Boulin, Denev et Denier, du Havre, auxquels l'Administration s'est adressée, tant pour la fourniture de ces armes que pour celles des cartouches et des étuis, ont adressé leurs mémoires qui s'élevaient à la somme de 6.775 fr. 20.

Le Conseil est invité à approuver ces comptes et à décider que ladite somme sera prélevée sur le crédit ouvert pour les dépenses résultant de l'état de guerre.

M. le préfet sera prié de vouloir bien accorder la dépense des marches réglementaires pour les fournitures dont il s'agit.

Après un court échange d'observations, cette proposition est votée.

Ophehinau Massey. — Legs de Mms Dollfus.

Acceptation définitive. Le Conseil, dans sa séance du 23 avril dernier, a accepté, en principe, le legs d'une somme de 300 francs fait à l'Ophehinau Massey par Mms Dollfus, décédée au Havre le 24 février 1914. Ce legs ne comporte aucune charge et les droits de mutation seront payés par la succession.

Le Conseil avait réservé son acceptation définitive jusqu'au moment où les formalités prescrites par le décret du 1er février 1896 auraient été accomplies. Elles le sont actuellement et les héritiers n'ont formulé contre elle aucune réclamation.

M. Vigné, adjoint, au nom de l'Administration, prie donc le Conseil d'accepter définitivement le legs dont il s'agit et à décider que le montant de ce legs sera affecté à l'achat de trousseaux pour les jeunes filles sortant de l'orphelinat.

Cette proposition est votée.

L'Ordre du Jour

Construction d'égouts. — Sur le rapport présenté par M. V. Serurier, au nom de la Commission compétente, le compte des travaux de la construction de l'égout rue Jacques-Louis est adopté.

Même solution, en ce qui concerne le décompte des travaux relatifs à la construction d'un égout rue Malherbe, de Normandie et de l'Oberville.

Sur un rapport de M. Lang, on adopte un projet de cotation des eaux usées à établir rue d'Iéna.

Boulevard d'Harfleur. — Eclairage. — Un projet a été étudié pour l'éclairage de ce boulevard d'Harfleur, notamment dans

la partie récemment élargie. Les circonstances actuelles ont fait ajourner la réalisation immédiate de ce projet. Il faut donc se contenter d'un nouveau projet plus restreint et d'ailleurs provisoire, mais qui, cependant, est susceptible de donner temporairement toutes satisfactions.

Après échange d'observations entre MM. M. Lang, maire, Bré, Délot et plusieurs de leurs collègues, les conclusions présentées sont votées à l'unanimité.

Rue Charles-Lafitte. — Construction d'un égout. — M. Grenier-Lemaire, donne lecture d'un rapport qui peut être ainsi résumé :

L'Administration a soumis à la Commission de la voirie un projet de construction d'un tronçon d'égout, sous la rue Charles-Lafitte, entre la rue Geoffroy et l'ancienne rue N. 118. Cette construction est nécessaire par le fait de l'égout actuel dans la partie située sous les deux voies principales de la gare d'arrivée des voyageurs. On ne peut songer actuellement à réparer cet égout. Il faut cependant assurer, de toute urgence, l'évacuation des eaux qui, naguère, emportaient l'égout effondré pour aller se déverser dans le collecteur passant sous l'ancienne rue N. 118.

La dépense prévue pour le tronçon d'égout projeté est de 12.000 francs.

La Commission, vu l'urgence, a adopté le projet de l'Administration M. Grenier-Lemaire demande au Conseil d'approuver à son tour les plans et devis qui ont été dressés et d'en voter l'imputation sur les crédits de réorganisation du système d'égouts.

Les conclusions du rapport sont adoptées.

Ecole Pratique d'Industrie de garçons. — Sur un rapport de M. Grenier-Lemaire, le Conseil vote diverses indemnités au directeur temporaire de cet établissement.

Le Conseil ayant ensuite voté des avis favorables à diverses délibérations prises par les Commissions administratives des Établissements de Bienfaisance, la répartition des contributions, pour 1914, aux diverses Sociétés locales est votée, sur un rapport de M. Maillard, et après échange d'observations qui, d'ailleurs, n'ont qu'un intérêt d'information, pour un avenir prochain, en faveur de deux jeunes Sociétés.

Le Conseil se forme ensuite en Comité secret pour l'examen de différentes affaires contentieuses.

Tu. V.

À la mémoire des Morts pour la Patrie

L'Administration municipale a l'honneur de prévenir les personnes qui désirent apporter des couronnes au cimetière, en mémoire des soldats morts pour la Patrie, qu'il y a des dispositions spéciales ont été prises par lesquelles puissent les placer au dépotoir du cimetière.

CONFÉRENCE HISTORIQUE

M. N. Weiss, secrétaire de la Société de l'Histoire du Protestantisme français, donnera au Temple de la rue du Lycée, le dimanche 1er novembre, à 5 heures du soir, une conférence sur le sujet suivant : « Les premiers Martyrs de la Réforme en Belgique et en France ».

Nominations de Généraux

Parmi les nominations qui viennent d'être faites dans les cadres généraux de l'armée, nous voyons à mentionner les suivantes qui se rapportent à des personnalités connues dans notre région.

M. Loyseau de Grandmaison, général de brigade temporaire, est promu général de brigade.

M. le colonel Mac Mahon est nommé général de brigade à titre temporaire.

M. le colonel Bon, qui récemment encore commandait le 129e régiment d'infanterie, est promu général de brigade.

Avis aux Familles Belges

Ecole Supérieure de Commerce du Havre. Le Comité de direction de l'École Supérieure de Commerce du Havre et de l'École Commerciale tenant à donner un témoignage de fraternité à nos hôtes belges de la région, a décidé d'autoriser à suivre les cours de nos Ecoles, à titre gratuit, les jeunes gens belges appartenant ou se destinant à une Ecole de Commerce de leur pays.

Les inscriptions sont reçues dès maintenant, 56, boulevard François-Ier.

Le Directeur par intérim, A. DANY.

Les Maisons Allemandes

Sur les réquisitions de M. le procureur de la République, M. le président du Tribunal civil a placé sous séquestre les maisons suivantes :

24 octobre : Nord, séquestre M. le receveur des domaines ; H. y. Roman, séquestre M. Laisney ; Ludemann, séquestre M. Delamortière ; Meiz, séquestre M. Cognard. — 26 octobre : Gran, séquestre M. Méry ; Franks, séquestre M. Langlois ; Haag, séquestre M. Girron ; Schilling, séquestre M. Viel ; Pan, séquestre M. Serret. — 27 octobre : L. H. séquestre M. Serret ; Jans, séquestre M. Basset ; Meiz, séquestre M. Cognard. — 28 octobre : M. Laisney. — 29 octobre : Sceliger, Black, Sackermann, Wehrli, séquestre M. Bonduaire.

AVIS

Le Gaulois, grand journal quotidien à cinq centimes, paraissant chaque jour comme journal d'actualité, a un article de M. Arthur Meyer, est en vente dans tous les kiosques à partir de 1 heure 1/2.

Agences de Renseignements sur les Réfugiés et Evacués. Des agences privées prennent des titres divers, se sont constituées dans certaines villes, et offrent aux particuliers de leur procurer, moyennant une certaine rémunération, des renseignements sur les réfugiés et évacués.

Il n'est pas douteux que ces agences sont dans l'impossibilité matérielle de recueillir ces renseignements et que leurs promesses sont tout au moins fausses, si même elles ne doivent pas être considérées comme des tentatives d'escroquerie.

Des instructions formelles viennent d'être données par certains préfets, d'accord avec l'autorité militaire, en vue de leur interdiction.

Le gouvernement a d'ailleurs pris toutes mesures pour fournir des renseignements sur les évacués et réfugiés.

Les listes de ceux-ci par départements d'origine, avec l'indication de leur adresse actuelle, sont actuellement à l'impression et seront incessamment publiées.

Le Prix du Bétail réquisitionné

À la suite d'une réunion des herbergiers, tenue récemment à Caen, pour protéger contre les prix accordés par les Commissions de réquisition pour le bétail, la Commission départementale d'évaluation des réquisitions s'est réunie le 25 octobre et a pris la décision suivante :

« La Commission départementale d'évaluation des réquisitions des terres, des décrets, instructions ministérielles, en date du 16 octobre (n° 33/505) concernant les prix d'achat et le choix des objets et denrées à acquérir pour les besoins de l'armée. »

Après avoir pris connaissance d'une pétition d'un groupe d'herbergiers, en date du 23 octobre, remise par M. le préfet, et ayant eu vue le relevé des prix maxima pour les acquisitions de bétail sur pied.

Après avoir entendu les explications de MM. Lagueulle et Lebauty, représentants des herbergiers.

Considérant les cours actuels de la viande de boucherie, tant à Caen qu'à Paris, qui paraissent en concordance avec le prix maximum en vigueur dans les Calvados et les autres départements normands pour les achats à caisse ouverte et les réquisitions.

Décide qu'il ne lui semble pas indiqué actuellement de proposer à M. le ministre de la guerre un relèvement des prix maxima en vigueur, depuis le 13 octobre, dans les Calvados, l'Orne, la Manche et la Seine-Inférieure, soit :

Qualité supérieure, le quintal, 95 fr. ; 1re qualité, le quintal, 85 fr. 2e qualité, le quintal, 75 francs.

Décide qu'une copie de la circulaire ministérielle sera envoyée, ainsi qu'un exemplaire de la présente délibération, à la délégation des herbergiers.

Décide enfin de faire connaître aux herbergiers qu'elle continuera de suivre attentivement les cours du bétail, ainsi qu'elle l'a fait depuis le commencement de la mobilisation, et proposera à M. le ministre de la guerre, conformément à l'art. 48 du décret du 2 août 1877, et à l'instruction ministérielle du 10 mai 1894, les modifications des prix maxima d'achat de bétail qui lui sembleraient justifiées.

Le président, Signé : Lieutenant-colonel FOULON.

AVIS au Public

Le contre-amiral gouverneur du Havre ayant été informé que des personnes voyageant soit en chemin de fer, soit en bateau (bateau de Southampton notamment), se chargeaient de la correspondance destinée à d'autres personnes habitant en France ou à l'étranger, croit devoir rappeler les prescriptions du Parol du gouvernement du 27 mars 1914 (16 juin 1891) concernant les transports des lettres ou autres objets :

Article I. — Il est défendu à toute personne étrangère au service des postes de s'immiscer dans le transport des lettres, journaux, feuilles à la main et ouvrages périodiques, paquets et papiers du poids d'un kilogramme et au-dessus, dont le port est exclusivement confié à l'Administration des postes.

Article V. — Les contrevenants s'exposent à se voir condamnés à une amende de 150 à 300 fr. par chaque contrevention constatée.

Communications de la Préfecture

Le Prix du Sucre. On se plaint de la cherté du sucre, vendant parfois au détail 1 fr. 25 le kilo et plus. Le sucre cristallisé qui vient d'être livré aux négociants en gros par les sucroeries de la région a été vendu entre 80 et 85 francs le quintal, droits acquittés (25 fr. le quintal).

Dans ces conditions, le sucre cristallisé ne doit pas être revendu au détail plus de 1 fr. 05 le kilo ou 1 fr. 10 au maximum ; le sucre raffiné vaut à 10 centimes de plus.

MM. les maires sont priés de veiller à ce qu'en aucun cas ces prix ne soient dépassés. De même, ils ne doivent tolérer sous aucun prétexte que les détaillants exigent pour livrer du sucre, l'achat d'une quantité quelconque d'autres marchandises.

Baccalariats. Sont définitivement reçus : Latin-Sciences : MM. Charrier, Demangeat, Dubarry, Gosselin, Lionne, Maunier, Mlle Prunier, Roucher, Séa dit Soyé. Sciences-Langues : MM. Colchen, Cornet, Duval, Dupont, Duquesnoy, François, Gauthier, Lelong, Le Dréant, Lemay, Mannoiry, Savallé, Paillet, T. bureau.

Marine. Le steamer français Rochambeau doit partir du Havre à midi, samedi, vers 17 heures, pour N.-York.

Le steamer anglais Corinthian est annoncé comme devant partir également aujourd'hui pour le Canada.

Les Inscriptions Maritimes. Le ministre de la marine vient de décider que tous les inscrits maritimes de la catégorie de tremie à trente-cinq ans, catégorie dont les grades sont élevés jusqu'à ce jour et rappelés sous les drapeaux, se sont immédiatement versés dans les réserves de l'armée de terre.

Le Rigault-de-Genouilly. Le steamer Rigault-de-Genouilly, de la Compagnie des Chargeurs Réunis, était attendu au Havre vendredi, mais on apprenait hier matin que le navire s'était échoué à la pointe de Briqueur par suite de la brume et du gros temps. Le vent soufflait du Nord-Est.

Les remorqueurs Abelles X et Y se rendent aussitôt sur les lieux et peuvent relever le Rigault-de-Genouilly. Comme l'échouement avait provoqué des avaries dans la coque, le steamer fut conduit à Cherbourg où il sera visité en cale-sèche.

Le Rigault-de-Genouilly venait de la Plata avec escale à Cardiff. Le steamer Champlain, de la même Compagnie, qui avait quitté Cardiff en même temps que le Rigault-de-Genouilly, est arrivé hier au Havre.

Les Phares. Le phare de Briqueur-Gatteville restera allumé jusqu'à nouvel ordre.

M. MOTET BERTHELE, 52, p. de la Bourse, 17, p. M. Thibault

Bulletin des Sociétés

Les Prévoyants de l'Avenir (1498 s. c. l.). — Les coteurs ont lieu le dimanche 1er novembre, de 9 heures à 11 heures, Cercle Franklin, salle A, au 1er étage. S'adresser à la concierge.

Protection Mutuelle des Employés et Ouvriers des Chemins de Fer Français et des Colonies. — Les services étant repris à dater du premier novembre, MM. les sociétaires sont priés de bien vouloir verser aux caisses les cotisations pour le mois de novembre, sous peine de suspension du montant de leur cotisation du 1er au 15 de chaque mois.

Société de Secours Mutuels Saint-Joseph. — La perception des cotisations qui devait avoir lieu dimanche, à l'Hotel de Ville et au Cercle Franklin, est supprimée en raison des fêtes de la Toussaint.

BOURSE DE BORDEAUX

Closure du 29 Octobre. 3 0/0 Français, 77 ; 3 1/2 0/0 amortissable, non libéré, 82 ; Ex-échéance, 82 ; Rente 4 1/2, 92 50 ; Rente 4, 92 ; Rente 3 1/2, 92 ; Rente 3, 92 ; Rente 2 1/2, 92 ; Rente 2, 92 ; Rente 1 1/2, 92 ; Rente 1, 92 ; Rente 1/2, 92 ; Rente 1/4, 92 ; Rente 1/8, 92 ; Rente 1/16, 92 ; Rente 1/32, 92 ; Rente 1/64, 92 ; Rente 1/128, 92 ; Rente 1/256, 92 ; Rente 1/512, 92 ; Rente 1/1024, 92 ; Rente 1/2048, 92 ; Rente 1/4096, 92 ; Rente 1/8192, 92 ; Rente 1/16384, 92 ; Rente 1/32768, 92 ; Rente 1/65536, 92 ; Rente 1/131072, 92 ; Rente 1/262144, 92 ; Rente 1/524288, 92 ; Rente 1/1048576, 92 ; Rente 1/2097152, 92 ; Rente 1/4194304, 92 ; Rente 1/8388608, 92 ; Rente 1/16777216, 92 ; Rente 1/33554432, 92 ; Rente 1/67108864, 92 ; Rente 1/134217728, 92 ; Rente 1/268435456, 92 ; Rente 1/536870912, 92 ; Rente 1/1073741824, 92 ; Rente 1/2147483648, 92 ; Rente 1/4294967296, 92 ; Rente 1/8589934592, 92 ; Rente 1/17179869184, 92 ; Rente 1/34359738368, 92 ; Rente 1/68719476736, 92 ; Rente 1/137438953472, 92 ; Rente 1/274877906944, 92 ; Rente 1/549755813888, 92 ; Rente 1/1099511627776, 92 ; Rente 1/2199023255552, 92 ; Rente 1/4398046511104, 92 ; Rente 1/8796093022208, 92 ; Rente 1/17592186044416, 92 ; Rente 1/35184372088832, 92 ; Rente 1/70368744177664, 92 ; Rente 1/140737488355328, 92 ; Rente 1/281474976710656, 92 ; Rente 1/562949953421312, 92 ; Rente 1/1125899906842624, 92 ; Rente 1/2251799813685248, 92 ; Rente 1/4503599627370496, 92 ; Rente 1/9007199254740992, 92 ; Rente 1/18014398509481984, 92 ; Rente 1/36028797018963968, 92 ; Rente 1/72057594037927936, 92 ; Rente 1/144115188075855872, 92 ; Rente 1/288230376151711744, 92 ; Rente 1/576460752303423488, 92 ; Rente 1/1152921504606846976, 92 ; Rente 1/2305843009213693952, 92 ; Rente 1/4611686018427387904, 92 ; Rente 1/9223372036854775808, 92 ; Rente 1/18446744073709551616, 92 ; Rente 1/36893488147419103232, 92 ; Rente 1/73786976294838206464, 92 ; Rente 1/147573952589676412928, 92 ; Rente 1/295147905179352825856, 92 ; Rente 1/590295810358705651712, 92 ; Rente 1/1180591620717411303424, 92 ; Rente 1/2361183241434822606848, 92 ; Rente 1/4722366482869645213696, 92 ; Rente 1/9444732965739290427392, 92 ; Rente 1/18889465931478580854784, 92 ; Rente 1/37778931862957161709568, 92 ; Rente 1/75557863725914323419136, 92 ; Rente 1/151115727451828646838272, 92 ; Rente 1/302231454903657293676544, 92 ; Rente 1/604462909807314587353088, 92 ; Rente 1/1208925819614629174706176, 92 ; Rente 1/2417851639229258349412352, 92 ; Rente 1/4835703278458516698824704, 92 ; Rente 1/9671406556917033397649408, 92 ; Rente 1/19342813113834066795298816, 92 ; Rente 1/38685626227668133590597632, 92 ; Rente 1/77371252455336267181195264, 92 ; Rente 1/154742504910672534362390528, 92 ; Rente 1/309485009821345068724781056, 92 ; Rente 1/618970019642690137449562112, 92 ; Rente 1/1237940039285380274899242224, 92 ; Rente 1/2475880078570760549798484448, 92 ; Rente 1/4951760157141521099596888896, 92 ; Rente 1/9903520314283042199193777792, 92 ; Rente 1/1980704062856608398398755584, 92 ; Rente 1/3961408125713216796797511168, 92 ; Rente 1/7922816251426433593595022336, 92 ; Rente 1/15845632502852867187190044672, 92 ; Rente 1/31691265005705734374380089344, 92 ; Rente 1/63382530011411468748760178688, 92 ; Rente 1/126765060022822937497520357376, 92 ; Rente 1/253530120045645874995040714752, 92 ; Rente 1/507060240091291749990081429504, 92 ; Rente 1/1014120480182583499980162859008, 92 ; Rente 1/2028240960365166999960325718016, 92 ; Rente 1/4056481920730333999920651436032, 92 ; Rente 1/8112963841460667999841302872064, 92 ; Rente 1/162259276829213359996860574412288, 92 ; Rente 1/324518553658426719993721148824576, 92 ; Rente 1/649037107316853439987442297649152, 92 ; Rente 1/1298074214633668879954885555298304, 92 ; Rente 1/259614842926733775990977111056608, 92 ; Rente 1/519229685853467551981954222113216, 92 ; Rente 1/1038459371706935103963888444226432, 92 ; Rente 1/2076918743413870207927776888452864, 92 ; Rente 1/4153837486827740415855553776905728, 92 ; Rente 1/8307674973655480831711107553811456, 92 ; Rente 1/16615349947310961663422215075028112, 92 ; Rente 1/33230699894621923326844430150056224, 92 ; Rente 1/66461399789243846653688860300112448, 92 ; Rente 1/13292279957848769310737772060024896, 92 ; Rente 1/26584559915697538621475544120049792, 92 ; Rente 1/53169119831395077242951088240099584, 92 ; Rente 1/106338239662790154485902164480199168, 92 ; Rente 1/212676479325580308971804328960398336, 92 ; Rente 1/425352958651160617943608657920796672, 92 ; Rente 1/850705917302321235887217315841593344, 92 ; Rente 1/1701411834604642471774434631683186688, 92 ; Rente 1/3402823669209284943548868623366373376, 92 ; Rente 1/6805647338418569887097737246732746752, 92 ; Rente 1/136112946768371397741954647314464893504, 92 ; Rente 1/27222589353674279548390929462929787008, 92 ; Rente 1/54445178707348559096781858925859574016, 92 ; Rente 1/10889035741469711819356371785171114832, 92 ; Rente 1/217780714829394236387127435703422664, 92 ; Rente 1/435561429658788472774254871406845328, 92 ; Rente 1/8711